



Commune de Saint-Maixant (33490)

**Procès-verbal
Conseil Municipal du 08 Juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du de juillet, le conseil municipal de la commune de Saint-Maixant s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. BERNADET Alain, Maire.

Date de convocation

30 juin 2025

Présents (12) :

M. BERNADET Alain, Maire.
Mme Magali LE LAGADEC, Mme BANOS Catherine, Mme GAURY Angélique, Adjoints,
M. FIEVET Rudy, M. MAINET Aurélien, Mme ARQUEY Patricia, Mme AURAIN Christiane, M. EMMANUEL-EMILE Juliot, Mme CHARDONNET Fabienne, M. MEUNIE Jean-Christophe, Mme POINSTAUD Aurélie.

Pouvoirs (02) :

M. ORGET Julien a donné pouvoir à M. Alain BERNADET,
Mme SYNAKIEWICZ-BYRNES Julie a donné pouvoir à Mme Aurélie POINSTAUD.

Excusé (05) :

M. ORGET Julien, Mme PERUZZA, Mme SYNAKIEWICZ-BYRNES Julie, M. DEYRIARD Cédric, Mme CHAUDERON Catherine, Conseillers Municipaux.

Absent (0)

Secrétaire de séance :

M. Jean-Christophe MEUNIE

Auxiliaire :

Mme Valérie BONNET

Ordre du jour :

0. Compte rendu de la réunion du 03 juin 2025 ;
1. SDEEG – groupement d'achat « gaz » pour les particuliers ;
2. Transport scolaire 2025-2026 – participation de la commune aux frais d'inscription ;
3. Nomination de deux conseillers délégués en remplacement du deuxième adjoint démissionnaire ;
4. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
5. Communications du Maire ;
6. Rapport des commissions ;
8. Rapport des délégués ;
- 9.. Divers
10. Questions diverses

0. Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 03 JUIN 2024

Le compte rendu de la réunion du 03 juin 2025 a été validé à l'unanimité des membres présents.

1. SDEEG – Groupement d'achat pour les particuliers

Le SDEEG propose à la CDC du Sud Gironde un accompagnement dans la mise en place et l'organisation d'un groupement d'achat d'énergies à destination des particuliers et entreprises de son territoire pour les communes volontaires. Le groupement d'achat envisagé porte sur l'achat des fournitures de gaz naturel du fait de l'absence de tarifs réglementés protégeant les consommateurs comme pour l'électricité. Sur la commune de Saint-Maixant 243 résidents peuvent bénéficier de ce marché et 10 professionnels.

Pour : 12+ 02 pouvoirs

Abstention : 00

contre : 00

2. Transport scolaire 2025 – 2026 participation de la commune aux frais d'inscription

Pour l'année scolaire 2025/2026, M. le Maire propose au conseil de continuer à prendre en charge une partie des frais d'inscription du bus scolaire (pour l'école primaire de Saint-Maixant uniquement) afin que le reste à charge pour les familles soit de **50 €**

Vu la nécessité de maintenir un transport scolaire vers l'école de Saint-Maixant pour l'année scolaire 2025/2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de prendre en charge une partie des frais d'inscription du bus scolaire (pour l'école primaire de Saint-Maixant uniquement) afin que le reste à charge pour les familles soit de **50 €** pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- **Indique** que cette prise en charge prendra la forme d'un virement bancaire directement sur le compte des familles ;
- **Précise** que le virement n'interviendra qu'après présentation par les familles d'un justificatif d'inscription au bus scolaire indiquant le montant acquitté et avant le 01 décembre 2025, toute demande de remboursement présentée après cette date ne sera pas prise en charge.
- **Décide** de prévoir les crédits au budget communal 2025.

Pour : 12+ 02 pouvoirs

Abstention : 00

contre : 00

03. Nomination de deux conseillers délégués en remplacement du deuxième adjoint démissionnaire

Monsieur le Maire indique que :

Vu la démission du deuxième adjoint acceptée par M. le Préfet, en date du 07 juillet 2025.

Vu la nécessité d'assurer la continuité Considérant qu'il est opportun en l'absence de remplacement immédiat du deuxième adjoint, de désigner deux conseillers municipaux en qualité de conseillers délégués, afin de les charger de missions spécifiques,

Considérant que ces fonctions impliquent une charge de travail et des responsabilités particulières,

Considérant que le versement d'une indemnité est possible dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale autorisée par la commune lors du vote du budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De nommer deux conseillers municipaux délégués à compter du 1^{er} septembre 2025 :
Madame Patricia ARQUEY, en charge de social, chalets d'hébergement d'urgence, permis de louer (suppléante de la première adjointe)

Monsieur Julien ORGET, en charge de l'urbanisme, la voirie communale et les services techniques (suppléant de M. le Maire)

- Décide d'attribuer à chacun des conseillers délégués une indemnité mensuelle pour l'exercice de leurs fonctions, dans le respect des plafonds réglementaires fixés par les textes en vigueur, et dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible suite à la démission du deuxième adjoint.

Pour : 13+ 02 pouvoirs

Abstention : 00

contre : 00

04. Décision prise par le Maire dans le cadre de ses délégations

DIA 33438 25 A0009

- Bien : bâtiment commercial sur terrain de 5280m²
- Adresse : 2, rue les jésuites 33490 SAINT-MAIXANT (parcelle AN n° 212, 213, 215, 216, 218, 219, 200, 221, 222, 223, 227, 228, 229, 230, 231, 234).
- Prix : 980 000.00 €.

DIA 33438 25 A0010

- Bien : Maison de 320 m² sur Terrain de 1256 m²
- Adresse : 23, route de Gascogne 33490 SAINT-MAIXANT (parcelle AA n° 240).
- Prix : 370 500.00 €.

DIA 33438 25 A0011

- Bien : Terrain de 400 m²
- Adresse : Lieu-dit Baudet 33490 SAINT-MAIXANT (parcelle AK n° 246).
- Prix : 3000.00 €.

DIA 33438 25 A0012

- Bien : Maison de 257 m² sur Terrain de 1724 m²
- Adresse 11, rue fournier 33490 SAINT-MAIXANT (parcelle AN n° 8))
- Prix : 235 000.00 €.

05. Communication du Maire

04.06 : Assemblée générale YAKA DANSER
10.06 : GAL fonds Européens
11.06 : Départ Lieutenant-Colonel ESCALIN
13.06 : Reçu Nathalie BERTRAND – Dépôt démission
13.06 : conférence des maires
14.06 : Pétanque loisirs (gendarmes et pompiers)
17.06 : SIA+SIAEP fusion syndicat
20.06 : Signature PACS (SAGE/COLLADO)
24.06 : Signature PACS (LAURENT/TORIS)
24.06 : Conseil communautaire (sans quorum)
25.06 : Conseil syndical SICTOM
26.06 : Cérémonie remise DICOS et TROUSSES
28.06 : Assemblée générale foot (mise en sommeil)
30.06 : Assemblée générale Gym
01.07 : SR3V à Preignac
02.07 : Pôle territorial commission SCOT
03.07 : COPIL CVLV PSR
07.07 : Conseil communautaire

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Nathalie BERTRAND qui a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 16 juin 2025.

Monsieur le Maire présente la demande de la famille LATESTERE qui propose à la commune une vente à l'euro symbolique d'une portion de terrain qui permettrait un prolongement de circulation douce. Cette acquisition pourrait se réaliser, moyennant que la commune construise une clôture sur les parcelles AC N° 25 ET 26. Le géomètre procédera au bornage de cette nouvelle propriété.

06. Rapport des commissions

Alain BERNADET :

Les travaux de l'église ont repris aujourd'hui.

Les travaux du logement 80 route de Gascogne avancent doucement, les entreprises ont été retardées, certaines fenêtres à remplacer ne sont pas encore livrées.

Signature du terrain lot n° 4 vitalmerle prévue le 17 juillet 2025.

Un projet nous a été présenté par la société GRISEL de bordeaux pour l'OAP TAPIE, pour 6 lots constructibles.

Remerciements du Lieutenant-colonel de gendarmerie pour les années passées aux côtés des collectivités de l'arrondissement de Langon.

Courrier reçu de l'ARS sous couvert de la Préfecture de la Gironde, concernant la campagne 2025 de lutte anti-vectorielle.

Fusion de deux syndicats SIA (assainissement) SIAEP (eau potable) : syndicat de Verdélais et de Saint Macaire. Ce nouveau syndicat va élire un Président et un Co-Président, un budget eau sera voté ainsi qu'un budget assainissement. Les sept communes adhérentes au SIAEP de Verdélais seront rattachées à ce nouveau syndicat.

Patricia ARQUEY :

Réunion plan intercommunal de sauvegarde, le sujet des personnes vulnérables a été abordé par tous les intervenants.

Angélique GAURY :

La kermesse de l'école a eu lieu en deux temps à cause des intempéries et une vigilance orange annoncée par la Préfecture avec des mesures de protection pour tous les événements extérieurs qui devaient être annulés.

Le dernier conseil d'école a été annulé à cause de la période caniculaire.

L'assemblée générale du foot : bilan de l'année écoulée sur l'entente avec Toulonne. Un constat de nombreuses licences restées impayées pour un montant de 1350 €. Le terrain est utilisé par le rugby de Langon, le club a été mis en sommeil.

Assemblée générale de la Gym : Bilan plutôt satisfaisant. Cotisation adhérent 120 avec possibilité de paiement en plusieurs fois. Le bureau a été renouvelé pour la dernière année.

07. Rapport des délégués

Commission petite enfance :

Angélique GAURY remercie tous les agents pour l'organisation du pique-nique de fin d'année à l'école.

08. Questions diverses

Magali LE LAGADEC : Indique qu'elle a reçu une demande de la MDSI de Cadillac pour l'hébergement d'une jeune femme de 18 ans avec un bébé, qui subi des violences et qui réside actuellement à PORTETS. Nous allons étendre le territoire pour les hébergements d'urgence aux 14 communes de l'ex-communauté de commune des côteaux macariens, les 14 communes seront conviées à une réunion de présentation de cette nouvelle organisation dans le courant du dernier trimestre de l'année 2025.

Angélique GAURY : dit qu'un article est paru dans le Sud-Ouest, la commune de Saint-Maixant a été citée et un article a été publié sur le républicain sur la prévention des inondations de la Garonne.

Jean-Christophe MEUNIE : dit qu'entre la rue fourmier et la boulangerie des ronces gagnent la piste cyclable, c'est un peu dangereux pour les utilisateurs de la piste soit en vélo soit à pieds.

Juliot EMMANUEL-EMILE : indique qu'au carrefour entre Lavison et les Pieds de Vignes la visibilité est très réduite ce qui devient très dangereux.

Juliot EMMANUEL-EMILE : indique qu'il a constaté que Carrefour contact affiche à la vue de tous, les personnes qui volent dans les magasins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H05

**Le Maire,
M. Alain BERNADET**

**Le Secrétaire de séance
M Jean-Christophe MEUNIE**